



Parc éolien d'ENGIE Green en exploitation, à Saint-Benoît-sur-Seine (parc éolien de Mont de Saint-Benoît)

Faire de la transition énergétique un levier de développement du territoire

ENGIE Green est un acteur de référence en France de l'éolien, du solaire photovoltaïque et des énergies marines.

Près de 400 collaborateurs réalisent avec les acteurs locaux des projets adaptés et ambitieux qui révèlent les potentialités de chaque territoire.

ENGIE Green a développé une expertise unique dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens, et exploite 91 parcs pour une puissance totale installée de 1 333 MW.

La société exploite également 101 centrales solaires photovoltaïques pour une puissance totale installée de 862 MWc.

ENGIE Green est pleinement engagé dans le développement des énergies renouvelables, dans le souci d'une démarche sociétale, responsable et durable.

*Chiffres à jour au 31/12/2017



Avec **1 833 MW installés au 31/12/2017**, ENGIE est le leader de l'énergie éolienne en France. **D'ici 2021, l'objectif du Groupe est de doubler ses capacités en éolien.** L'intensification de son développement dans les énergies vertes contribuera à son objectif d'atteindre à cet horizon un portefeuille mondial composé à 25% d'énergies renouvelables.

ENGIE Green

Siège social :

Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse - CS 20756
34967 Montpellier Cedex 2

Antenne régionale :

Camille DUBUS

Responsable d'Agence Exploitation

et maintenance Centre-Est

Tél : 06 71 94 13 35

engie-green.fr

Votre interlocuteur :

Timothée PICHON, Chef de Projets

Direction Ingénierie et Construction

T. +33 (0)4 99 52 64 70



ENGIE Green - SARL au capital de 30 000 000 euros - RCS Montpellier 478 826 753 - N° de TVA intracommunautaire FR 93 478 826 753 - Réalisation : cr&epix - www.cr&epix.fr - Copyright ENGIE 2018 - Crédit Images : ENGIE, Bruno Rouat, Arnaud Devis, Sébastien Chauchot, Clément Coudeller - Septembre 2018 - Imprimé en 100% sur papier PEFC



NOVEMBRE 2018

Lettre d'information sur la construction du parc éolien des Monts

Nouvelles du vent dans l'Aube

#02

Le mot du Directeur Ingénierie et Construction

Après les travaux de génie civil, le chantier du parc éolien **des Monts** se concrétise et entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes !

Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées, jusqu'à **Aubeterre, Feuges, Montsuzain, Saint-Benoît-sur-Seine et Sainte-Maure**. Puis, les différents éléments des aérogénérateurs seront assemblés sur le site : les quatre parties de la tour sont boulonnées les unes sur les autres, la nacelle vient se poser au sommet du mât, et le rotor - **dont les trois pales sont tout d'abord assemblées au hub à terre**, vient enfin compléter l'édifice.

Espérons, pour une fois, que le vent ne souffle pas trop fort : c'est en effet lui qui retardera ou non le montage des éoliennes, forcément très sensible à cet élément naturel.

Ce nouvel élément du paysage commencera par surprendre les **Bénédictins, Saint-Mauriens, Feugeois, Aubeterriens et Montsuzanois**, puis, de la même façon que pour tous les riverains de nos parcs éoliens en France, les éoliennes deviendront un repère : un moyen de s'orienter... et de connaître la direction du vent !



La mise en service du parc éolien des Monts interviendra dans quelques semaines, rendant les habitants de **Aubeterre, Feuges, Montsuzain, Saint-Benoît-sur-Seine et Sainte-Maure**, acteurs à part entière de la Transition Énergétique. Grâce au soutien des élus et de l'ensemble des acteurs locaux du territoire, le parc éolien des Monts contribuera ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.



Jean-François Innocenti



Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.



Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien des Monts a été délivré par le Préfet de l'Aube en **septembre 2015**

Ce parc sera composé de **11** éoliennes SIEMENS SWT113 Direct Drive

d'une puissance unitaire de **3,2 mégawatts**, réparties sur les communes de Saint-Benoît-sur-Seine (1 éolienne), Sainte-Maure (2 éoliennes), Feuges (1 éolienne), Aubeterre (4 éoliennes) et de Montsuzain (3 éoliennes).

Sa production annuelle de près de **85 000 000 kWh**

lui permettra d'alimenter en électricité verte **environ 35 000 personnes***

Les éoliennes du parc des Monts représentent un investissement de près de **42 M€**

Elles composeront le 5^e parc éolien d'ENGIE Green dans l'Aube après ceux de la Prévoterie, de Mont Bézard, de Rhèges et de Mont de Saint-Benoît.

*Source RTE 2017 - Chauffage inclus.

Le chantier

Les travaux avancent conformément au calendrier

Après les fouilles réalisées en **avril dernier**, les fondations sont désormais complètement terminées. Les conditions météorologiques idéales et l'efficacité de l'entreprise de génie civil ENGIE **INEO MPLR** ont permis de terminer cette étape rapidement.

Après les fouilles des tranchées électriques, réalisées de janvier à juin (selon les tranches composant le parc), l'installation des câbles qui relient les éoliennes entre elles, ainsi qu'au poste de livraison, s'est terminée à la fin du mois d'octobre 2018.

Enfin, la phase la plus spectaculaire du chantier a été amorcée il y a quelques mois. En effet, la livraison des éoliennes a démarré **fin août** pour une durée de **10 semaines**.

Le montage des premières machines livrées a commencé mi-septembre 2018. Cette opération très impressionnante est prévue pour durer **10 semaines**. Ainsi, si la météo le permet, et grâce à l'efficacité sans faille de nos équipes, les **11** éoliennes du parc **des Monts** seront toutes sur pied d'ici fin novembre.

En parallèle, les câbles électriques seront raccordés et les postes de livraison seront également raccordés au réseau national. Viendra ensuite, **fin novembre**, l'installation de la télégestion qui permettra au prestataire local en charge de la maintenance ainsi qu'à l'équipe Exploitation d'ENGIE Green de suivre en direct le fonctionnement du parc éolien depuis l'agence de Châlons-en-Champagne.

Enfin, le chantier se terminera par la remise en état du site, de **janvier à mars 2019**. Elle consistera notamment à démanteler les aires de stockage et d'assemblage ayant servi au montage des éoliennes et de replacer de la terre végétale. Seule l'aire de grue principale et une piste d'accès autour de l'éolienne seront conservées pour l'exploitation du parc éolien.

La remise en état du site comprendra également son aménagement avec la création de parkings à côté des postes de livraison pour les visiteurs souhaitant accéder aux éoliennes à pied. En effet, les terrains qui accueillent le parc éolien continueront d'être exploités, notamment pour un usage agricole.



Planning travaux



La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et ENGIE Green s'est déroulée **le 11 janvier 2018** et les travaux ont aussitôt démarré.



La première action a consisté au terrassement des pistes d'accès sur lesquelles sont passés les engins nécessaires à la construction. L'entreprise Chaplain TP a ensuite entamé la fouille des fondations des **11** éoliennes les plus au Nord.

La réalisation des fondations s'est terminée en **mai**

Les étapes suivantes :

L'installation du/des poste(s) de livraison	juillet
Le montage des éoliennes	entre septembre et novembre
Le raccordement électrique	octobre
L'installation du système de télésurveillance	entre novembre et décembre
Les tests et la mise en service du parc	novembre 2018 à janvier 2019

Mesures pour la protection de l'environnement



Montage sur le parc éolien de Barly (Somme - 80)

Dans le cadre de son engagement environnemental et conformément aux prescriptions de l'Étude d'Impact, Engie Green s'engage à réaliser plusieurs mesures environnementales.

Un suivi ornithologique durant la totalité du chantier est assuré afin de veiller au bon respect de la nidification de l'avifaune présente et de sensibiliser les entreprises intervenantes aux enjeux écologiques et aux nuisances.

Des mesures de protection des nids de busards ont été prises en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Enfin, des mesures de création et entretien de haies, jachères et bandes enherbées sont en cours de déploiement en partenariat avec les acteurs locaux.



Vue partielle du parc éolien de Cabalas Centre (Hérault - 34)